

# Exigences légales en matière de sécurité et santé au travail pour le secteur industriel et le secteur artisanal

Référence :  
REG004

Catégories :  
REGLEMENTATION

LANGUE(S) :



FR

DURÉE :

2 JOUR(S)

ORGANISME DE FORMATION :

LUXCONTROL

## OBJECTIFS

Informers les participants sur les principales exigences légales liées à la sécurité et à la santé au travail applicables au Grand-Duché de Luxembourg.

### Personnes concernées:

- Responsables ou futurs responsables de la gestion de la sécurité (responsables sécurité, travailleurs désignés, délégués à la sécurité,...),
- Personnel de direction et d'encadrement de l'entreprise.

## CONTENU

### Principes des textes juridiques luxembourgeois et européens

Les institutions compétentes

La loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés

### Les principaux textes réglementaires en matière de sécurité et santé au travail pour les domaines suivants :

- Le travailleur désigné et le délégué à la sécurité
- La prévention des situations d'urgence, la protection et la lutte contre les incendies
- Les substances et préparations dangereuses, les substances et préparations CMR
- Les agents spécifiques et l'atmosphère de travail
- Les activités présentant le risque d'accidents majeurs – SEVESO II
- L'éclairage, les installations électriques, les ATmosphères Explosives
- Les lasers et les sources ionisantes
- Le conseiller à la sécurité ADR (transport de marchandises dangereuses)
- les nuisances sonores et vibratoires au poste de travail, l'ergonomie, l'hygiène
- Les machines et équipements de travail, les équipements de protection individuelle et la signalisation de sécurité
- Les chantiers et les coordinateurs en matière de sécurité et de santé
- Le détachement de travailleurs

Les réceptions et contrôles périodiques

## PÉDAGOGIE

Exposés théoriques, exercices, discussions, échanges d'expériences.

## PRÉREQUIS

Pas de prérequis nécessaires.

*Cette formation est disponible en formule intra-entreprise*